

Objet : MARCHÉ PUBLIC 2026-3 – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION DU BATIMENT DE L'ESCALE

Le Maire de la commune de Saint-Rémy,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délégation du Conseil Municipal accordée à Madame le Maire par délibération n°012/26 du 20 mars 2026,

Vu l'inscription des crédits au chapitre 23,

Considérant que la commune a lancé une consultation conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment de l'Escale à Saint-Rémy,

Considérant que la commune a reçu 14 offres,

Considérant qu'après examen des offres et caractéristiques techniques et négociation, il convient de retenir l'offre de la société SCP D'ARCHITECTURE CHRISTOPHE COUDEYRE.

D E C I D E

ARTICLE 1 :

Il est passé un marché pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment de l'Escale pour un montant de 106 350,00 € hors taxes avec la société SCP D'ARCHITECTURE CHRISTOPHE COUDEYRE à Mâcon (71000).

ARTICLE 2 :

Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3 :

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution des présentes dispositions.

ARTICLE 4 :

Cette décision peut être contestée dans les 2 mois à compter de sa notification, soit auprès de Madame le Maire pour un recours gracieux, soit auprès du Tribunal administratif de Dijon qui peut être saisi via l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr pour un recours contentieux.

ARTICLE 5 :

La présente décision sera notifiée aux intéressés, publiée et affichée sur le site internet de la commune, conformément aux dispositions de l'article L 2122-29 et l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ampliation sera adressée :

- A Monsieur le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône
- A Madame la Trésorière Municipale

Fait à Saint-Rémy, le 28 mai 2026

Florence PLISSONNIER

Maire 


Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
la Sous Préfecture

le 28 MAI 2026

et publié, affiché ou notifié

le 28 MAI 2026

Florence PLISSONNIER
Maire 

